



**Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au  
Comité Social d'Administration Spécial Départemental  
du 6 février 2023**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous sommes à nouveau réunis aujourd'hui dans le cadre de ce CSA SD, suite aux votes unanimes de toutes les organisations syndicales contre vos projets de préparation de la rentrée scolaire 2023, aussi bien dans le 1er degré que dans le 2<sup>nd</sup> degré.

De part le nombre très important de propositions de fermetures de classes et le manque de moyens alloués pour le 2<sup>nd</sup> degré, vous avez réussi à créer une union syndicale départementale qui fait écho à celle déjà en place au niveau national contre le projet de réforme des retraites dont personne ne veut. La forte mobilisation dans l'Education Nationale en est la preuve formelle.

Pour le 1er degré, suite aux échanges du dernier CSA SD, nous saluons votre décision d'annuler les propositions de fermetures à l'école de Marle et à l'école Camille Desmoulins de Saint-Quentin ainsi que l'ouverture à l'école du centre de Chauny.

Pour la FNEC FP-FO 02 cela reste bien insuffisant car le bilan fait état de 41 fermetures de classes contre seulement 13 ouvertures...une véritable saignée.

Si nos calculs sont exacts, vous allez bien au-delà des 17 ETP à supprimer dans notre département. Il reste une marge de 6 ETP. Vous pouvez donc faire encore quelques efforts pour ne pas fermer de classes notamment quand la moyenne dépasse les 20 élèves par classe après fermeture ou pour créer des postes de remplaçants ou ouvrir des postes en structures spécialisées.

Dans le second degré, la suppression de la technologie, la création de l'heure de soutien et les Devoirs Faits obligatoires en 6<sup>e</sup> suscitent consternation et colère. Il faut dans l'urgence réfléchir et décider de changements de répartition des moyens qui impacteront les services à la rentrée, une dépense de temps et d'énergie dont les personnels se seraient passés.

Examinés de plus près, les chiffres communiqués à certains chefs d'établissement ne correspondent pas à ceux des documents qui nous ont été transmis pour le CSAD du 27 février. A Anizy, il y a 5,5 HSA en plus. Les 4 collègues de mathématiques sont amenés à se répartir 13 HSA ! Et le professeur de technologie va enseigner en SEGPA pour compléter son service + faire de l'aide en maths.

A Cuffies, le professeur de technologie est la cible d'une mesure de carte scolaire alors qu'il a le statut de professeur handicapé.

A Gérard Philippe, il y a 114 élèves de 6<sup>e</sup> mais les prévisions en 5<sup>e</sup> sont de 116, 113 élèves de 5<sup>e</sup> mais prévisions de 107 en 4<sup>e</sup>, et 111 élèves de 4<sup>e</sup> pour des prévisions de 106 en 3<sup>e</sup> soit une différence de 9 élèves en tout, pour un établissement classé REP+.

A Gauchy, il y aura une classe en moins, les autres seront toutes au-delà de 28. A Lamartine, suppression d'une classe de 6<sup>e</sup> : les effectifs seront pléthoriques. A Vailly, 2 classes de 4<sup>e</sup> à 30 et 31.

Dans de très nombreux collèges, (Lamartine, Villeneuve, St Just ...) il n'y aura plus la possibilité d'enseigner par demi-groupe ni en SVT, ni en Sciences Physiques, ni en Technologie.

Le projet de mise en barette en Maths et Français d'une heure hebdomadaire, pour l'heure de soutien, inquiète les collègues. Quid de la concertation nécessaire avec les PE ? Encore du travail gratuit ?

Et pour les nombreux collègues qui seront obligés de faire des CDS dans des lycées, leur condition d'enseignement ne sera pas meilleure : à Chauny, suppression de 106 heures postes, entraînant la perte quasi générale de tous les dédoublements, pour une prévision d'effectifs identique à celle de l'an dernier. A Henri Martin, suppression de 42 HP ce qui remet en question les groupes d'enseignement de spécialités.

Ces DGH arrivent au moment même où le ministre de l'Éducation Nationale donne des précisions sur la revalorisation salariale des enseignants, tant attendue.

Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait promis à la fois une revalorisation inconditionnelle des professeurs et un pacte destiné à payer davantage les enseignants qui s'engageraient dans de nouvelles tâches. Mais pour gagner 10 % de plus par rapport au salaire moyen, « soit 3.650 euros annuels », le ministre propose désormais « un volume horaire annuel d'environ 72 heures » de tâches supplémentaires « pour l'ensemble des nouvelles missions ».

Nos dirigeants auraient-ils besoin d'une mise à niveau en maîtrise de la langue ? Ignorent-ils le sens du mot « revalorisation » ?

Avant de penser rémunérer des missions supplémentaires, il faudrait déjà rattraper la perte salariale de 25 % des professeurs depuis 20 ans et cela passe par l'augmentation du point d'indice pour tous.

Pour la FNEC FP-FO 02 le compte n'y est pas. Les conditions de travail des personnels vont encore se dégrader. Des classes seront encore trop chargées, des classes resteront trop souvent sans professeur par manque de remplaçants, des élèves non orientés vers des structures spécialisées mettront en souffrance les AESH, les enseignants et les autres élèves faute de places.

### **La FNEC FP-FO continue à revendiquer :**

- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes ;**
- **Les créations de postes spécialisés, de Psy-EN, d'AESH, d'AED, nécessaires à la prise en charge de tous les élèves y compris ceux en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée ;**
- **L'augmentation indiciaire pour tous les personnels, pas seulement les enseignants et en particulier les personnels les plus en difficulté (AESH, AED...), sans contrepartie, à minima à hauteur de l'inflation pour commencer, et rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdu en 20 ans ;**
- **Le respect du statut des différents corps enseignants ! Abandon des annonces concernant les professeurs des écoles au collège ! Maintien de l'enseignement de la technologie en 6<sup>ème</sup> !**
- **L'abandon de la réforme de la voie professionnelle ! L'abandon du projet de réforme des retraites ; aucun recul de l'âge de départ, aucun allongement de la durée de cotisation, maintien de tous les régimes existants, dont le code des pensions civiles et militaires !**